

## Seniors en Bourgogne : actifs plus longtemps, chômeurs plus souvent

Le chômage des seniors a plus que doublé en quatre ans, de 2009 à 2013. La crise économique, les mesures législatives concernant les retraites et le vieillissement de la population active sont à l'origine de cette forte hausse qui préoccupe les pouvoirs publics alors même qu'ils cherchent à favoriser le maintien en emploi des seniors.

Plus souvent au chômage que par le passé, les seniors y restent aussi plus longtemps que leurs cadets. Pourtant leur recrutement par les entreprises progresse, bien que leur faible mobilité géographique demeure un frein à leur réinsertion professionnelle.

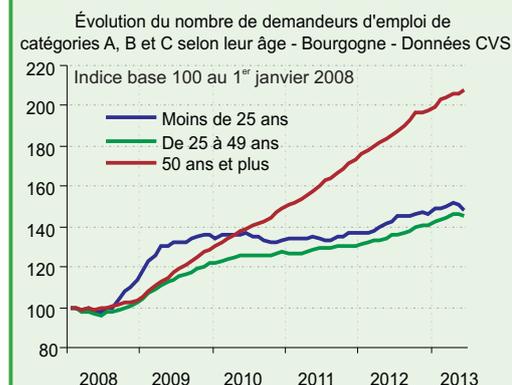
En emploi, ils bénéficient de conditions de travail plutôt favorables même si un senior sur six occupe un emploi exposé à des contraintes physiques intenses.

**F**in août 2013, 25 700 chômeurs bourguignons ont 50 ans ou plus. Le chômage des seniors est devenu un enjeu de politique publique, d'autant que leur maintien dans l'emploi est un objectif affiché en France comme dans la plupart des pays de l'Union européenne. La mise en place des contrats de génération, qui vise à concilier l'insertion des jeunes et l'activité des seniors est un exemple de réponse apportée par les acteurs publics. D'autres voies sont explorées qu'une description fine de la situation des seniors sur le marché du travail, au chômage ou en emploi, peut contribuer à éclairer.

### Forte hausse du chômage des seniors

**F**in août 2013, 114 500 demandeurs d'emploi de catégories A,B,C sont inscrits à Pôle emploi en Bourgogne. Parmi eux, 22 % ont 50 ans ou plus. Le chômage des seniors interpelle.

### 2008 - 2013 : le chômage des seniors a doublé



Source : STMT - Pôle emploi ; Dares Calcul des CVS : Directe.

Pourtant, en 2008, tous les regards se tournaient vers les jeunes et leur difficile insertion sur le marché du travail : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans progressait alors de 28 % sur l'année. En 2009, les seniors ont pris le relais. Le chômage augmente dès lors pour toutes les classes d'âge mais à un rythme beaucoup plus soutenu pour les plus âgés. Sur trois ans, de mars 2010 à mars 2013, la demande d'emploi progresse de 52 % pour les plus de 50 ans, contre 11 % pour les moins de 25 ans et 17 % pour la classe d'âge intermédiaire des 25-49 ans.

### Crise économique, retraites et vieillissement

**L**a crise économique et les nombreuses pertes d'emplois qui ont suivi ont évidemment pesé sur la hausse du chômage des seniors. Fin mars 2013, ces derniers représentent la moitié des inscriptions liées à un licenciement économique ; c'est davantage que trois ans plus tôt et nettement plus que leur poids dans la demande d'emploi. La part de seniors dans les ruptures conventionnelles de CDI est également élevée (35 %).

Mais, dans le cas des seniors, la crise économique n'est pas seule en cause. Elle a d'autant plus contribué à gonfler le nombre de seniors inscrits à Pôle emploi qu'elle est intervenue dans un contexte visant à les maintenir sur le marché du travail sans pour autant leur garantir un emploi. Le passage de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans comme la révision des conditions de départ anticipé - préretraites, retraites anticipées pour carrière longue, refonte puis suppression de la dispense de recherche d'emploi - ont ainsi favorisé le maintien des plus âgés parmi les actifs, en emploi ou au chômage.

N°191 - Octobre 2013

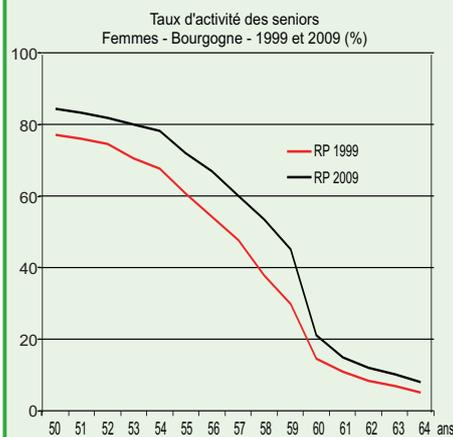
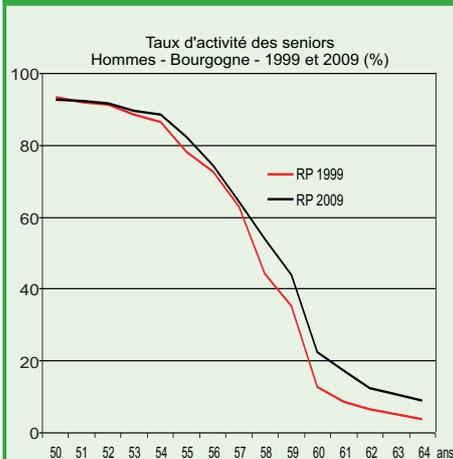


Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Bourgogne



Enfin si les seniors sont davantage présents parmi les chômeurs c'est aussi parce que la population active vieillit : désormais 25 % des actifs sont âgés de 50 ans et plus dans la région contre 19 % en 1999. À noter que les femmes sont de plus en plus présentes parmi les seniors actifs : leur part est passée de 42 à 48 %, résultat d'une forte hausse de leurs taux d'activité à tous les âges. Mais il existe toujours un retrait du marché du travail qui s'amorce nettement à 54 ans puis s'amplifie à 59 ans, ceci pour les deux sexes. (voir encadré)

### Des seniors plus souvent actifs



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 exploitation principale.

**Précision** : une partie mineure de la hausse du nombre d'actifs seniors entre 1999 et 2009 résulte du changement du concept d'activité. Dans le recensement de 2009, les retraités exerçant par ailleurs une activité sont comptés comme actifs. En Bourgogne, cela représente 3 800 retraités, un chiffre très inférieur à l'augmentation constatée de 54 300.

### La population active bourguignonne vieillit et se féminise

En dix ans, de 1999 à 2009, la Bourgogne a gagné 33 000 actifs, avec un gain de 10 600 jeunes actifs, une perte de 31 900 actifs âgés de 25 à 49 ans et un gain de 54 300 actifs seniors. Désormais les seniors représentent un quart des actifs contre 19 % en 1999. Deux facteurs expliquent ce vieillissement de la population active régionale : les seniors sont plus nombreux et ils sont davantage actifs.

Les seniors de 2009 appartiennent aux générations nombreuses nées au lendemain de la seconde guerre mondiale jusqu'au début des années 1960. Ils succèdent à des générations moins nombreuses nées pendant ou avant la guerre. Parmi les 54 300 actifs seniors supplémentaires, 32 100 relèvent de cet effet démographique.

Le reste de la hausse du nombre de seniors actifs (+ 22 200) résulte de leur plus grande participation au marché du travail. Cet effet « hausse des taux d'activité » est surtout sensible pour les femmes avec l'arrivée aux âges seniors de générations très présentes sur le marché du travail tout au long de la vie active contrairement aux générations précédentes moins actives, plus enclines à interrompre leur activité à la naissance des enfants. De fait parmi les 22 200 actifs supplémentaires 15 100 sont des femmes.

Désormais les femmes représentent 48 % de la population active senior contre 42 % en 1999.

#### Davantage de seniors actifs : avant tout un effet de génération

	Nombre d'actifs seniors de 50 ans et plus		Évolution du nombre d'actifs seniors de 50 ans et plus		
	1999	2009	Effet démographique	Effet activité	Total
Hommes	73 500	96 600	+ 16 000	+ 7 100	+ 23 100
Femmes	59 600	90 800	+ 16 100	+ 15 100	+ 31 200
<b>Ensemble</b>	<b>133 100</b>	<b>187 400</b>	<b>+ 32 100</b>	<b>+ 22 200</b>	<b>+ 54 300</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 exploitations principales.

### Difficultés à sortir du chômage

Les seniors occupent une place plus grande parmi les chômeurs à l'image de celle qu'ils occupent parmi les actifs. Cependant le chômage des seniors présente quelques traits particuliers, qui sont autant d'enjeux à relever pour les pouvoirs publics en charge de mettre en œuvre des dispositifs de soutien à l'emploi et de lutte contre le chômage.

Une fois au chômage, les seniors peinent à en sortir. Le chômage de longue durée a augmenté de 42 % entre 2010 et 2013. Celui des seniors a explosé avec une progression de 80 %. Désormais 59 % des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sont au chômage depuis plus d'un an, contre 37 % pour leurs cadets.

Peu de seniors conjuguent chômage et exercice d'une activité réduite : 32 % contre 36 % pour les moins de 50 ans.

Par ailleurs, lorsqu'ils sortent du chômage, c'est un peu moins que les autres pour occuper un emploi ou suivre une formation que pour d'autres motifs comme « arrêt de recherche temporaire » ou « fin d'activité ».

Conséquence, la durée d'indemnisation du chômage s'accroît considérablement avec l'âge : début 2013, elle est en moyenne de 600 jours pour les allocataires de 50 à 54

ans, 800 jours pour les 55-59 ans, 1 100 jours au-delà de 60 ans, contre 400 jours pour l'ensemble des allocataires.

### Des embauches moins nombreuses et plus fragiles

Pourtant les recrutements de seniors sont loin d'être négligeables. En 2012, les entreprises bourguignonnes non agricoles ont recruté 31 600 seniors, soit 17 % des embauches. Cette part augmente depuis quelques années parallèlement au vieillissement de la population active mais reste inférieure à la place des seniors parmi les actifs ou parmi les chômeurs. Ces recrutements sont aussi moins stables et durables : 12 % seulement relèvent d'un contrat à durée indéterminée contre 16 % tous âges confondus.

En 2012, les embauches de seniors se font, pour 17 % dans le secteur « action sociale-hébergement médico-social » et 10 % dans chacun des secteurs « hébergement-restauration » et « services administratifs et de soutien ».

Comme l'ensemble des chômeurs avec lesquels ils se retrouvent en concurrence, les seniors recherchent des métiers peu qualifiés, souvent axés sur l'entretien, la maintenance, la manutention, le transport pour les hommes, les services (gardien-nage, services domestiques) et l'industrie manufacturière (assemblage, montage)

pour les femmes. Toutefois, les hommes recherchent aussi des postes plus expérimentés de management, direction ou commerciaux.

### Des freins à la réinsertion

La plus faible mobilité géographique des seniors peut constituer un frein à leur retour à l'emploi. La mobilité géographique diminue avec l'âge : les taux de migrations sur cinq ans, en Bourgogne, de l'ordre de 150 à 200 pour mille chez les plus jeunes, de 80 pour mille chez les 25-49 ans, sont inférieurs à 35 pour mille chez les seniors.

Les prétentions salariales des seniors, en lien avec leur ancienneté professionnelle et leur expérience, peuvent aussi freiner leur reprise d'emploi, d'autant que le montant de leurs allocations chômage, lié à leur salaire antérieur, est parfois élevé. L'allocation mensuelle se monte à 1 250 euros ou plus pour 20 % des seniors indemnisés contre 14 % pour les moins de 50 ans. Cette part atteint 24 % chez les 57-59 ans. Ceci s'explique par un salaire de référence plus élevé lié à l'ancienneté et à la qualification. Toutefois, une part importante de seniors est aussi peu indemnisée : 30 % perçoivent une allocation mensuelle inférieure à 500 euros, contre 17 % pour les moins de 50 ans.

### Des conditions d'emploi favorables

La forte hausse du chômage des seniors ces dernières années ne doit cependant pas masquer les conditions d'emploi plutôt favorables dont la plupart bénéficient. En Bourgogne, 173 900 seniors sont en emploi, soit 26 % des actifs « occupés » de la région.

Les seniors appartiennent à des générations ayant commencé de travailler à la fin des années soixante, années de forte croissance économique où l'emploi était abondant et le contrat à durée indé-

## Principaux métiers recherchés par les hommes et les femmes de 50 ans et plus

Principal métier recherché par les hommes (en nombre)	Nombre	Part (%)
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	490	27
Entretien des espaces verts	460	25
Magasinage et préparation de commandes	430	44
Maintenance des bâtiments et des locaux	430	17
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	370	24
Gardiennage de locaux	360	71
Manutention manuelle de charges	260	15
Nettoyage de locaux	240	32
Maçonnerie	240	15
Peinture en bâtiment	210	16

Principal métier recherché par les femmes (en nombre)	Nombre	Part (%)
Services domestiques	1 680	41
Assistance auprès d'enfants	1 580	30
Nettoyage de locaux	1 400	34
Secrétariat	710	24
Assistance auprès des adultes	690	30
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	460	35
Opérations administratives	450	26
Accueil et renseignements	410	38
Personnel polyvalent des services hospitaliers	350	17
Vente en habillement et accessoires de la personne	270	10

Note de lecture : 1 680 femmes de 50 ans et plus recherchent un emploi dans les services domestiques. Elles représentent 41 % des DEFM femmes, recherchant ce type de métier.

Source : Pôle emploi ; Direccte.

minée, la règle. De fait, seulement 6 % d'entre eux sont en situation d'emploi précaire - contrats à durée déterminée, missions d'intérim, stages, apprentissage, qualification, emplois aidés - alors que 15 % des 15-49 ans occupent un emploi de ce type.

Ils ont bénéficié des recrutements massifs du secteur public dans les années soixante-dix : 36 % travaillent dans le secteur « administration publique, enseignement, santé & action sociale ». À l'inverse, ils sont peu présents dans les secteurs à fort turn-over où les conditions de travail sont parfois difficiles comme l'hébergement-restauration, le commerce ou la construction.

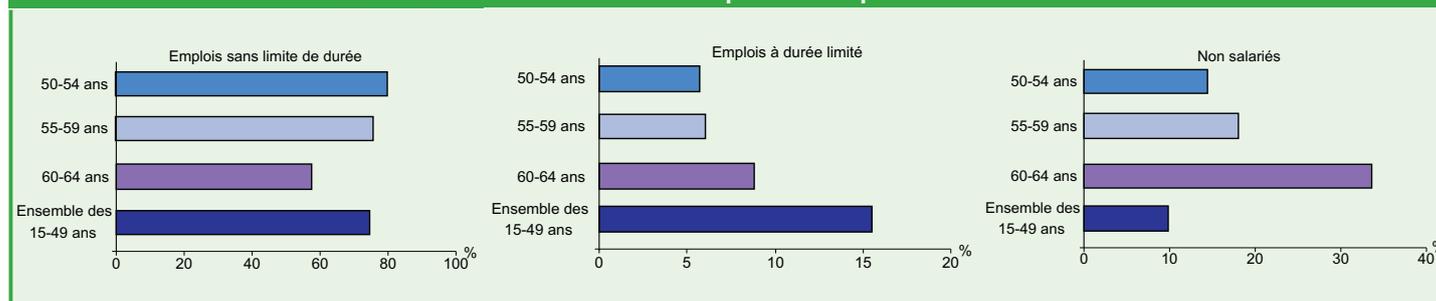
Ils occupent davantage des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, une qualification souvent acquise à l'ancienneté car ils apparti-

ennent par ailleurs à des générations moins diplômées. Cependant cette qualification est particulièrement marquée pour les plus âgés d'entre eux, plus souvent haut diplômés que les générations plus jeunes : 22 % des 60-64 ans ont au moins un diplôme de niveau supérieur à Bac + 2, contre 12 % des 15-59 ans. Un taux qui s'explique par la propension des plus diplômés à rester en emploi au-delà de l'âge légal de la retraite.

De la même façon les seniors sont davantage non salariés (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, agriculteurs ou exerçant une profession libérale), un statut qui favorise la prolongation de l'activité au-delà de l'âge légal de départ à la retraite. Il concerne un tiers des 60-64 ans encore actifs.

Leur rémunération va de pair avec leur ancienneté et leur profession. De fait, ils

## Des seniors moins concernés par les emplois à durée limitée



Source : Insee, Recensement de la population 2009 exploitation complémentaire.

gagnent plus et cela dans la plupart des secteurs. Pour l'ensemble des salariés du secteur privé, le salaire net moyen des seniors s'élève à 13 euros de l'heure et à 11,10 euros pour les moins de 50 ans.

### Des aménagements possibles

Le maintien des seniors en emploi est un objectif adopté par le Conseil européen dès le début des années 2000.

En France, avec l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein, le taux d'emploi des seniors a effectivement progressé surtout au-delà de 55 ans. S'ajoute pour les femmes un effet de générations : les femmes seniors d'aujourd'hui sont plus actives que leurs aînées.

Cependant, ce taux d'emploi décline fortement à partir de 55 ans. Ainsi en 2010, seulement 55 % des 55-59 ans et 13 % des 60-64 ans occupent un emploi. Et les seniors de plus de 55 ans travaillent fréquemment à temps partiel, 27 % chez les 60-64 ans, surtout les femmes.

L'aménagement de conditions de travail adaptées aux seniors pourrait favoriser leur maintien en activité.

Actuellement en Bourgogne, on estime que 15 % des seniors occupent un emploi dans une activité dont les salariés sont fortement exposés à une contrainte physique intense (position debout, piétinement, contraintes posturales...). C'est un peu moins que les 15-49 ans mais cela représenterait tout de même 25 000 seniors confrontés à des conditions de travail difficiles.

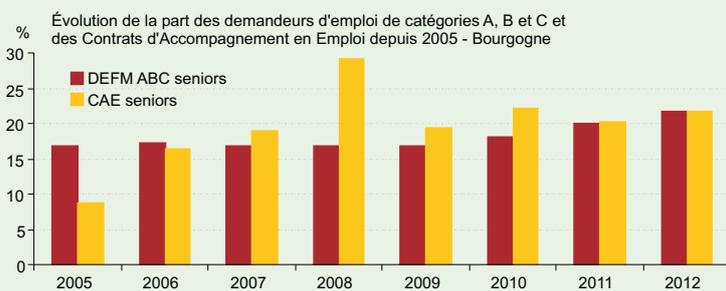
#### Les 50 ans et plus dans les contrats aidés

Pour favoriser le retour à l'emploi, les pouvoirs publics disposent d'un arsenal de dispositifs dont les contrats aidés.

Les contrats d'accompagnement en emploi (CAE) relèvent de la sphère non marchande. Sur la période 2005-2012, quelque 37 000 CAE ont été conclus en Bourgogne. La part de seniors entrés en CAE est restée proche de leur poids dans le chômage, hormis en 2005, année de leur mise en place, et 2008, marquée par des contrats d'un volume restreint mais ciblés sur les seniors. Quatre secteurs concentrent 80 % des CAE seniors : action sociale, administration publique, éducation, santé. Huit métiers arrivent en tête, orientés vers l'entretien, le secrétariat, la restauration.

Les contrats initiative emploi (CIE) relèvent du secteur marchand. De 2005 à 2012, 12 400 ont été signés en Bourgogne. Les seniors représentent une part croissante des embauches en CIE, pour atteindre 43 % en 2008. Mais en 2009, la tendance s'inverse, avec une baisse de la part des seniors au profit du Plan Emploi Jeunes, qui prévoit des embauches accrues de jeunes en CIE. Trois secteurs concentrent 43 % des CIE seniors : commerce-réparation automobile, construction, hébergement-restauration. Dix métiers regroupent plus du quart des seniors, avec en tête les assistants techniques et administratifs et le personnel polyvalent de restauration.

#### Une part des seniors en CAE proche de leur poids dans le chômage



Source : Direccte Bourgogne

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Les salariés ayant signé une rupture conventionnelle : Dares Analyses n°64 - octobre 2013.
- Une photographie du marché du travail en 2012 : Insee première n°1466 - septembre 2013.
- Le taux d'emploi des hommes et des femmes : Insee première n°1462 - août 2013.
- Le chômage des seniors : Repères & analyses - mars 2013 (Pôle emploi).
- Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011 : Dares Analyses n°49 - juillet 2012.

Insee - Bourgogne  
2, rue Hoche - BP 83509  
21035 Dijon Cedex  
Tél : 03 80 40 67 67  
Fax : 03 80 40 68 00  
Service Insee Contact :  
09 72 72 40 00  
Appels à tarification locale

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :  
Marie-Laure Monteil

Responsable des études :  
Christine Charton

Rédactrice en chef :  
Chantal Prenel

Maquette PAO :  
Thierry Poisse

Dépôt légal  
à parution  
ISSN 1246-483 X  
© Insee 2013